

## PROCÈS-VERBAL du Samedi 19 Septembre 2026

### Nombre de conseillers

Séance du 19-09-2026

à 10 h 30

Convocation du 11-09-2026

|               |      |
|---------------|------|
| • En exercice | : 11 |
| • Présents    | : 7  |
| • Pouvoir     | : 0  |
| • Absents     | : 4  |

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-six, à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOUCHOIR, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame CRAPPIER Magali, Maire.

Etaient présents : : Mesdames et Messieurs CRAPPIER Magali, ETEVE Isabelle, FLAMENT Amélie, PILLOT Jean, PITAVY Jean-Pierre, SNOECK Eric et SOULET Mélanie formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : DOUCHET Chantal, GRAUX Pierre, FOURNIER, Dolorès, NAZE Patrick

La séance est ouverte,

Monsieur Jean PILLOT est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil valide à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance.

Madame le Maire souhaite ajouter à l'ordre du jour deux points :

- Le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'année 2025
- Demande de subvention répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière concernant la signalétique du giratoire

**Rappel de l'ordre du jour :**

- ✓ Projet éolien
- ✓ Organisation de l'arbre de Noël
- ✓ Evaluation des locaux d'habitation
- ✓ Tarif salle polyvalente
- ✓ Questions diverses

### OBJET : Projet éolien

Madame le Maire informe le Conseil qu'elle reçoit régulièrement des sollicitations de la part des entreprises d'implantation d'éoliennes. Ces entreprises souhaitent exposer leur projet aux membres du Conseil.

Pour l'heure le Conseil qui a régulièrement voté jusqu'ici contre ces projets décide de poursuivre la réflexion à ce sujet et de remettre à plus tard une éventuelle rencontre.

### OBJET : Organisation de l'arbre de Noël

Madame le Maire questionne les membres du Conseil afin de choisir le mode de célébration.

Après réflexion le Conseil opte pour un spectacle de marionnettes le Dimanche 20 Décembre à 10 heures.

Le spectacle de l'année précédente ayant donné satisfaction à l'ensemble des spectateurs. c'est la compagnie MicroMega qui proposera un nouveau spectacle avec un thème différent.

Le montant de la prestation s'élève à 550 €. Il sera suivi d'un moment convivial.

Des chèques cadeaux seront distribués aux enfants à prendre chez King jouet pour les :

De 0 à 3ans : 15€

De 4 à 9 ans : 20€

De 10 à 12 ans : cartes décathlon 25€

Et la distribution des jouets se fera le jour de l'arbre de Noël

Pour les aînés une carte de 35€

Pour les bacheliers de l'année ils reçoivent une carte de 50€

Madame SOULET Mélanie a proposé que les étudiants qui obtiennent leurs CAP et BEP reçoivent également une carte de 50€.

**Réf : 2026/ 05-02**

**OBJET : Evaluation des locaux d'habitation**

Madame le Maire informe que 47 foyers fiscaux de Bouchoir ne sont pas à jour selon les statistiques du service des finances publiques.

Certains éléments de confort jugés essentiels sont actuellement absents dans certains locaux : raccordement à l'eau, à l'électricité, présence à minima d'un WC, d'un lavabo, d'une douche et présence de chauffage.

Le Conseil municipal à l'unanimité souhaite adhérer à l'opération d'évaluation des éléments de confort des habitations.

**Pour : 7**

**Contre : 0**

**Abstient : 0**

**OBJET : Tarif salle polyvalente**

Madame le Maire rappelle les tarifs pratiqués pour la location de la salle polyvalente et questionne sur l'éventualité de la création d'un tarif pour une location seulement le dimanche.

Le Conseil estime que la location pour un week-end est très raisonnable et refuse la création d'une location pour la seule journée du dimanche, ce qui obligerait une personne à être disponible le dimanche pour fournir les clefs et faire l'état des lieux avant location.

**Réf : 2026/ 05-03**

**OBJET : Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'année 2025**

Le rapport reçu doit être présenté par le maire au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable du SIEP du Santerre au titre de l'année 2025.

Madame le Maire rappelle que le SIEP effectue l'entretien des cinq bornes à incendie (Hydrants) tous les ans.

**Pour : 7**

**Contre : 0**

**Abstient : 0**

**Réf : 2026/ 05-01**

**OBJET : Demande de subvention répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal le projet visant à renforcer la sécurité des usagers de la route au niveau du giratoire situé au carrefour de la chaussée Brunehaut (D934) et de la rue de la chapelle vers la rue de Montdidier (D329 ) sur la commune de BOUCHOIR.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

✓ Plan de financement prévisionnel

Montant HT : 4 169.52€

TVA . : 833.90 €

Montant TTC : 5 003.42€

**Subvention sollicitée Amendes de police : 1 250.85€**

Reste à charge de la commune sur fonds propres : 3 752.57€ (dont 833.90 € TVA)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le plan prévisionnel, SOLLICITE l'aide de l'Etat au titre des amendes de police, autorise Madame le maire à signer les documents sur le projet

**Pour : 7**

**Contre : 0**

**Abstient : 0**

**OBJET : Questions diverses**

Madame le Maire informe le conseil municipal l'accord de la demande de subvention Fonds d'appui aux communes a été accepté d'un montant de 33523€ pour la rénovation thermique et acoustique de la mairie, des écoles et de la salle informatique.

Elle informe que des travaux vont être effectués sur les poteaux béton et bois de la chaussée Brunehaut pour renforcement du réseau électrique.

Fin de séance 11 h 45

Le secrétaire de séance

Madame le Maire